



© Alain Fabart

L'ESSENTIEL 2019

Le lancement du grand débat national le 15 janvier 2019 par le Président de la République en réponse aux manifestations des Gilets jaunes avait donné le sentiment que le dialogue pourrait enfin s'établir entre les autorités gouvernementales et la société civile. **Mais le dialogue ne fut pas au rendez-vous.** Pour autant nous n'avons pas baissé les bras, et les actions furent nombreuses : mission d'observations sur les personnes étrangères décédées et disparues, action sur les trois frontières avec nos partenaires associatifs, manif contre les dérives des politiques migratoires à l'occasion des élections européennes, dénonciation des effets de l'application du règlement Dublin, diffusion auprès des parlementaires d'un document démontant les préjugés... Difficile de mesurer l'impact de notre plaidoyer sur l'opinion publique, mais nos positions font leur chemin auprès des parlementaires. En revanche, pour faire respecter des principes de droit et d'humanité, il a fallu saisir les tribunaux et en particulier le conseil d'Etat (annulation d'un décret sur les Conditions matérielles d'accueil (CMA), tests osseux pour l'évaluation de la minorité...). **Mais un constat s'impose : nous n'avons pas réussi à établir de dialogue avec les pouvoirs publics et les actions en justice ne sauraient en tenir lieu !**

En juin 2019, nous avons publié le rapport sur la rétention avec les autres associations intervenantes démontrant un accroissement de la population retenue. L'extension de la durée de rétention à 90 jours, la politique d'enfermement de plus en plus systématique,

celle plus fréquente d'enfants et de femmes, les conditions matérielles de vie ont fait monter les tensions dans les CRA. La Cimade soutenue par 21 associations mena une campagne pour faire cesser cette politique de tout enfermement. Des incidents découlant de cette politique eurent lieu au CRA du Mesnil Amelot puis dans d'autres centres. Le dialogue s'instaura avec l'administration pour tenter de régler certaines situations inadmissibles, mais la politique n'en fut pas pour autant modifiée.

Plus de 110 000 personnes furent accompagnées dans les permanences, les CRA, les centres de détention. La misère rencontrée conjuguée à la très grande difficulté, bien souvent, de trouver des solutions administratives et juridiques ont fortement questionné les 2 500 bénévoles de La Cimade.

L'action sur l'opinion est fondamentale pour faire changer le regard sur les personnes étrangères et pour lutter contre les discriminations sous toutes leurs formes. C'est aujourd'hui une évidence pour les équipes de sensibilisation qui se développent dans le mouvement.

Le CPH de Massy, le CADA de Béziers, le centre Frantz Fanon ont rempli pleinement leurs missions avec souvent des solutions novatrices en ce qui concerne l'hébergement des familles.

Les actions de formation se sont multipliées tout au long de l'année et les ateliers sociolinguistiques se développent pour répondre à une demande accrue.

L'année s'est achevée par le **lancement de la célébration des 80 ans de La Cimade en rebaptisant des rues dans toute la France** du nom de personnalités d'origine étrangère qui ont marqué la vie française. Et Migrant'scène a comme tous les ans touché plus de 35 000 personnes.

Le mouvement a modifié ses statuts pour accueillir de nouveaux adhérents associés, sympathisants qui pourront rejoindre les équipiers dans les différents groupes locaux et régions, lesquelles sont aujourd'hui **le véritable fer de lance de l'engagement à La Cimade.**

Christophe DELTOMBE,
Président de La Cimade en 2019

En 2019, La Cimade a

- créé un poste de chargé de projet en région Sud-Est
- créé un Fonds de Dotation permettant le recueil et la gestion des libéralités
- lancé les célébrations pour les 80 ans de La Cimade

Le mot du trésorier

// **Denys Hammel**, Trésorier en 2019

Chères donatrices, chers donateurs,

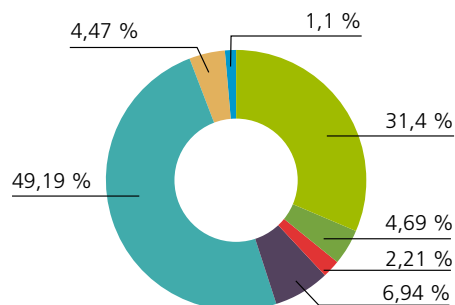
En cette période de crise sanitaire, j'espère que vous prendrez connaissance de cette publication en forme et que vos proches le sont aussi.

Votre soutien et votre réactivité à nos appels nous ont permis de finir l'année sur un excédent comptable inespéré. Cet excédent va nous permettre de consolider nos réserves (notre capital d'atténuation en cas de difficultés) et de poursuivre le développement de nos actions sur des chantiers prioritaires. La présence de La Cimade outre-mer est primordiale tant la situation des personnes étrangères y est dégradée. L'évolution de l'épidémie de COVID-19 en Guyane et à Mayotte souligne la très grande fragilité de ces départements. C'est la raison pour laquelle nous allons renforcer notre présence à Mayotte.

En 2019, La Cimade a souhaité renforcer sa capacité d'acceptation des libéralités. Nous avons créé un fonds de dotation intitulé « Fonds La Cimade » qui, à côté de la Fondation Cimade, créée sous l'égide de la Fondation du Protestantisme, nous permet de recevoir des legs, des donations et des assurances-vie.

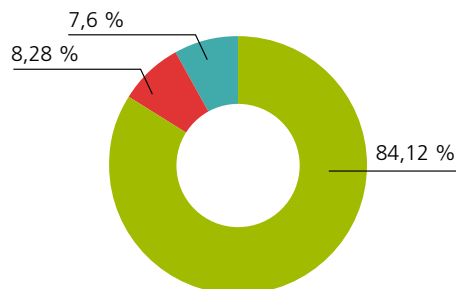
Les libéralités et les dons sont des ressources essentielles à la réalisation de nos missions, notamment pour nos 91 groupes locaux et leurs 2 500 bénévoles. Grâce à vous et à votre soutien, les bénévoles ont réalisé plus de 450 000 heures de soutien juridique, d'ateliers sociolinguistiques et d'accompagnement. Chacune et chacun d'entre eux sait bien que notre liberté et notre responsabilité vient de vous.

>> **Vos dons nous engage ! Merci à vous**



ORIGINE DES RESSOURCES (K€)

■ Dons	3 726
■ Legs	556
■ Ventes	262
■ Fondations et financements privés	824
■ Subventions et autres concours publics	5 837
■ Autres produits	530
■ Reprise de provisions et report des ressources des exercices antérieurs	132



UTILISATION DES FONDS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC ET BÉNÉVOLAT (K€)

■ Missions sociales (y compris bénévolat)	8 471
■ Frais de recherche de fonds	834
■ Frais de fonctionnement (y compris acquisitions d'immobilisations)	765

UTILISATION DES FONDS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (K€)

• Missions sociales (hors bénévolat)	2 153
• Frais de recherche de fonds	834
• Frais de fonctionnement (y compris acquisitions d'immobilisations)	765



// COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) EN €

EMPLOIS	Emplois 2019 (= compte de résultat)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019
1. Missions sociales	8 289 476	2 153 341
Action de la rétention	1 940 386	0
Centres d'accueil et d'hébergement de Béziers et Massy	1 846 246	20 119
Pôles Thématiques Nationaux	600 451	197 383
Postes régionaux	2 587 177	1 490 975
Solidarité internationale	266 438	104 496
Missions de sensibilisation	461 676	281 281
Animation politique du mouvement	23 694	23 694
Accompagnement des publics	563 407	35 392
2. Frais de recherche de fonds	833 664	833 664
Frais d'appel à la générosité du public	618 813	618 813
Frais de recherche des autres fonds privés	85 582	85 582
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	129 268	129 268
3. Frais de fonctionnement	1 430 512	765 063
Gouvernance	261 119	235 434
Gestion humaine et financière	1 169 393	529 630
		3 752 068
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	10 553 652	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	399 960	
III - ENGAGEMENTS A RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	313 166	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	600 295	
V - TOTAL GÉNÉRAL	11 867 073	
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		1 014 993
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1^{ère} application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		4 767 062
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	6 318 000	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
TOTAL	6 318 000	

RESSOURCES	Ressources collectées 2019 (= compte de résultat)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		1 852 398
1. Ressources collectées auprès du public		
1.1 Dons et legs collectés		
- Dons manuels non affectés	3 422 631	3 422 631
- Dons manuels affectés	303 497	303 497
- Legs et autres autres libéralités non affectées	556 090	556 090
- Legs et autres autres libéralités affectées	0	0
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité publique	262 452	262 452
2. Autres fonds privés	824 058	
3. Subventions et autres concours publics	5 836 607	
4. Autres produits	529 903	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	11 735 238	
II - REPRISES DE PROVISIONS	100 875	
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	30 960	
IV - «VARIATION DES FONDS DEDIEÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC»		4 964
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
VI - TOTAL GÉNÉRAL	11 867 073	4 549 634
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		4 767 062
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		1 634 970
Bénévolat	6 318 000	
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	6 318 000	

Le modèle économique de La Cimade

Les ressources privées de La Cimade (45% des ressources en 2019) proviennent essentiellement de la générosité du public. Les dons représentent à eux seuls 31% des ressources de La Cimade, combinés aux libéralités ils représentent 36% des ressources en 2019. Ils financent une part importante de l'activité d'accompagnement juridique des personnes réfugiées et migrantes dans nos permanences d'accueil, la formation des bénévoles, le travail de plaidoyer de La Cimade, en France et à l'international, et le fonctionnement de la structure.

Les autres financements privés intègrent les ressources versées par la Fondation Cimade (55% du total des financements des fondations) et des fondations philanthropiques.

Les ressources de La Cimade comprennent une part importante de financements publics (49% de ses ressources en 2019) avec notamment le marché public lié à la défense juridique des personnes étrangères dans les centres de rétention administrative et l'animation de deux foyers d'hébergement, l'un destiné aux personnes en demande d'asile, à Béziers, l'autre destiné aux personnes ayant obtenu l'asile, à Massy. L'activité de La Cimade est également soutenue par des ministères, des collectivités territoriales et l'Agence française de développement.

Enfin, La Cimade peut compter sur l'engagement bénévole de 2 500 militant-e-s valorisé à hauteur de 6 318K€.



// BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

ACTIF EN K€	31/12/19			31/12/18	PASSIF EN K€	31/12/19		31/12/18
	Brut	Amortissements/ Provisions	Net	Net				
I - ACTIF IMMOBILISÉ					I - FONDS ASSOCIATIFS			
Immobilisations incorporelles	171	152	19	35	Fonds Propres	4 339	3 736	
Immobilisations corporelles	5 645	2 948	2 697	1 353	Autres Fonds	1 371	1 422	
Immobilisations financières	291	-	291	351	TOTAL I	5 710	5 158	
TOTAL I	6 107	3 100	3 007	1 739	TOTAL II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 044	959	
II - ACTIF CIRCULANT					TOTAL III - FONDS DEDIÉS	1 003	721	
Stocks et en-cours	93	-	93	24	IV - DETTES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
Créances d'exploitation	3 027	12	3 015	1 733	Dettes	3 037	2 074	
Valeurs mobilières de placement	131	-	131	131	Produits constatés d'avance	1 851	621	
Disponibilités	6 387	-	6 387	5 891	TOTAL IV	4 888	2 695	
Charges constatées d'avance	12	-	12	15				
TOTAL II	9 650	12	9 638	7 794				
TOTAL GÉNÉRAL	15 757	3 112	12 645	9 533	TOTAL GÉNÉRAL	12 645	9 533	

Association de solidarité active, La Cimade agit pour les droits et la dignité des personnes réfugiées et migrantes grâce à un mouvement de 2 500 bénévoles et plus de 125 salarié-e-s en métropole et en outre-mer.

La Cimade accompagne, héberge et défend plus de 110 000 personnes étrangères chaque année, et intervient en centres de rétention et en prison. Elle informe et sensibilise sur les enjeux liés aux migrations.

Toutes ces informations sont issues des comptes annuels et du rapport de gestion 2019 approuvés par l'Assemblée générale de La Cimade du 20 juin 2020. Les comptes 2019 ont été certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes Hoche Audit.

Le rapport de gestion présente également les comptes de la Fondation Cimade, créée en 2008 sous l'égide de la Fondation du Protestantisme, ainsi que ceux du Fonds de dotation La Cimade, créée en 2019.

Le label «Don en Confiance» atteste que l'association La Cimade se soumet à un contrôle régulier visant à garantir la qualité de la gouvernance, la bonne gestion des fonds reçus et la transparence financière.



91, rue Oberkampf 75011 Paris
Relations donateurs
TEL : 01 44 18 66 06
dons@lacimade.org

>> www.lacimade.org
>> www.boutique.lacimade.org

www.facebook.com/lacimade

@lacimade

Juillet 2020
Coordination et réalisation par Ségolène Lavernhe
Éditée par La Cimade
Responsable de la publication : Henry Masson
Conception graphique : Le Sourire en Prime
Impression : Siman



NOS PLUS CHALEUREUX REMERCIEMENTS À TOUTES LES MILITANTES ET TOUS LES MILITANTS DE LA CIMADE, NOS DONATRICES ET NOS DONATEURS, ET NOS PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS.

la Cimade **80**ans
Il n'y a pas d'étranger sur cette terre